

Vos contacts

- **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
- * pour le paiement de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS PAU
6 RUE D'ORLEANS - 64027 PAU CEDEX
Tél : 05 59 98 68 68
 - * pour le montant de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS PAU - S.A.I.D. BOSQUET
6 RUE D'ORLEANS - 64027 PAU CEDEX
Tél : 05 59 98 68 02

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 64 PYRENEES ATLANTIQUES

Commune : 550 UZOS

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019		14,30 %	%	1,00 %	13,47 %	0,216 %	8,40 %	0,148 %	
Taux 2020		14,30 %	%	1,00 %	13,47 %	0,208 %	8,40 %	0,145 %	
Adresse		8 RUE DES AIGRETTES							
Propriétés bâties	Base ①	3363		3363	3363	3363	3363	3363	
	Cotisation	481		34	453	7	282	5	1262
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations 2019		475		33	448	7	279	5	
Cotisations 2020		481		34	453	7	282	5	1262
Variation		+1,26 %	%	+3,03 %	+1,12 %	0 %	+1,08 %	0 %	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019		%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2020		%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres Non agricoles									
Bases terres agricoles									
Cotisations 2019									
Cotisations 2020									
Variation		%	%	%	%	%	%	%	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État							Droit proportionnel :		
Base Collectivité							Droit fixe :		
Frais de gestion de la fiscalité directe locale									53
Dégrevement Habitation principale									
Dégrevement JA État									
Dégrevement JA Collectivité									
Montant de votre impôt :									1315